

INFORMATIONS AUX CANDIDATS

LE DOSSIER D'INSCRIPTION est à retourner par voie postale au
Rectorat de l'académie d'Amiens –DEC 5
20 boulevard d'Alsace-Lorraine- 80063 AMIENS cedex 9

POUR LE VENDREDI 15 JANVIER 2016
(Cachet de la poste faisant foi)

Pièces à joindre

**2 enveloppes format 16x23 libellées à votre adresse, affranchie
au tarif en vigueur (0,76 €)**

*Aucun dossier ne sera accepté hors délai ou non adressé par voie postale,
quel que soit le motif invoqué.*

LE RAPPORT (5 pages maximum) est à retourner par voie postale au
Rectorat de l'académie d'Amiens – DEC 5
20 boulevard d'Alsace-Lorraine- 80063 AMIENS cedex 9

- Pour les arts (toutes options) et l'enseignement dans une langue étrangère en DNL : **le mardi 1^{er} mars 2016**
(cachet de la poste faisant foi)
- Pour le français langue seconde (FLS) : **le mardi 30 mars 2016**
(cachet de la poste faisant foi)

*Aucun rapport ne sera accepté hors délai ou non adressé par voie postale,
quel que soit le motif invoqué.*

Les épreuves se dérouleront aux périodes suivantes :

- **Arts : courant mars 2016**
- **Enseignement dans une langue étrangère en DNL :**
Fin mars et début avril et mai 2016
- **FLS : fin avril**